

MOINET / MONET, Jean

J...p. 822

Statut	Marié
Date de naissance	Vers 1655
Lieu d'origine	Couture (St-Hilaire) (Charente) 16114
Parents	Laurent MONET et Louise Petit
Première mention au pays	1693
Occupation à l'arrivée	Migrant DOMESTIQUE DU SEMNAIRE
Date de mariage	11-11-1693
Lieu du mariage	Montréal (Notre-Dame)
Conjoint	Jeanne Badel
Décès ou inhumation	Montréal, 21-11-1724
Remarques	Un frère et trois soeurs sont baptisées à Couture (St-Hilaire) : Antoine (pionnier) ; Jeanne-1 Monet, n/b 00-03-1657 [parrain Cosme Monet, époux de Marie Prieur] ; Louise Monnet, née 15, b. 18-05-1659 et Jeanne-2 Mounet, née 24, b. 26-06-1663. Sa soeur Marguerite Monet, née à Couture (16), passe un cm du 30-03-1699 greffe Bechemilh à St-Gervais (16324), auj. associée à Nanteuil-en-Vallée, avec Pierre Mesnier (Pierre et Jeanne Delage), né sur la ferme Biarge à Chassiecq (16087). Son père est décédé avant 1699.
Identification	DGFC, vol. 1, p. 438 ; vol. 6, p. 64
Chercheur(s)	Lise Dandonneau
Date de modification	2014-12-10

O à Couture le 00/03/1657 P 988

De : MONET Jeanne (F)

Fa de : MONET Laurent

et de : PETIT Loyse

Parrain/témoïn: MONET Cosme

Marraine/témoïn: BOUCHIER Jeanne

Acte daté 1656, situé entre le 21 mars et le 01 avril

MONNET Laurent PETIT Louise

460049

07.03.2015

2 sur 3

2014-12-11 09:23

individu -

<http://www.prdh.umontreal.ca/rpqa/individu/52792/>

Individu

#52792

JEAN MONET

Statut : Immigrant

Père : LAURENT **MONET**Mère : LOUISE **PETIT**Naissance : vers 1651 **couture, ev. angouleme, angoumois
(ar. angouleme, charente)**Sépulture : 1724-11-21 **Montréal**

Premier mariage 1693-11-11 **Montréal**

avec

MARIE JEANNE **BADEL LAMARCHE**

Père : ANDRE **BADEL LAMARCHE**

Mère : BARBE **DUCHENE**

© PRDH

www.genealogie.umontreal.ca

T / MONNET (2 = f/faire)

=====
O à Couture le 18/05/1659 P 993 o le 15/05

De : MONNET Louise (F)

Du bourg de Couture

Fa de : MONNET Laurent et de : PETIT Louise

Parrain/témoin: REGNAULT I

Marraine/témoin: PRIEUR Jehanne
=====

O à Couture le 26/06/1663 P 1002 ° le 24

De : MOUNET Jeanne (F)

Fa de : MOUNET Laurent et de : PETIT Louise

Parrain/témoin: LEAUD François

Marraine/témoin: CHATAIGNON Marie

Contrat de mariage à Saint-Gervais le 30/03/1699 2E 5325

BECHEMILH_4795-96

De: MESNIER Pierre (M), Originaire de Biarge

Fs de: MESNIER Pierre et de: DELAGE Jeanne

Avec: MONET Marguerite (F), Originaire de Couture

Fa de: MONET Lorant† et de: PETIT Louise

MONET Lorant PETIT Louise

Saint-Gervais est située dans le nord du département de la Charente, à 3 km au sud-est de Nanteuil-en-Vallée et à 4 km à l'ouest de Champagne-Mouton. Elle a été associée à Nanteuil-en-Vallée en 1972.

Mariage union # 11462 Pointe-aux-Trembles 1684-04-10, Antoine MOINET (Laurent & Louise PETIT), célibataire, rés. Côte-Saint-Dominique. Origine: Angouleme; et Françoise HEURTAU (Jean & Françoise DELAGE), célibataire. Origine: Amboise (St-Denis), archev. de Tours. Témoins: Jean MOINET (frère du marié), Jacques PEILLERAU, Jean BRICAU/LAMARCHE, Catherine & Jeanne PERTHUIS, Mathurine JUILLET (épouse de Mathurine BODEREAU GRAVELINE. L'officiant: SEGUENOT. - PRDH	<input type="checkbox"/>
--	--------------------------

Mariage union #47593 Montréal 1693-11-11, Jean MOINET, rés. Montréal; et Jeanne BADEL (André & Barbe DUCHÊNE), célibataire, rés. Montréal, etc. Note: Le quantième et le mois de l'acte ont été omis, il se situe entre 1693-11-05* (dgfc) et 1693-11-17. Par interpolation, on arrive au 11. - PRDH	<input type="checkbox"/>
--	--------------------------

Fourni par Lise Dandonneau

Par devant ledit notaire royal
fut present en sa personne Jean Mounet
laboureur demeurant en cette ville lequel
völlontairement a recogneu et confessé avoir promis
et s'ètre engagé comme paveur de sentier promet et
s'engage ____ et ____ avec toute fidelité pendant
____ messieurs du seminaire de
Montreal , messire Gabriel Souar greffie docteur
en theologie dudit seminaire _____
_____ commençant _____
audit lieu de Montreal et ce pour et moyennant
le prix et _____ cent cinquante livres pour chaque
année _____ Souar audit _____
et s'est obligé luy _____ payer a ladite _____
avec son passage , (2 mots rayés nuls) jusqu au dit lieu et
sa nourriture pendant les _____
promettant, obligeant renoncant
faire _____ audit
a _____ le dernier jour de septembre mille six cent
quatre vingt un _____ messire Guillaume
Roger premier lieutenant du conseil souverain _____
et de Monsieur Nicolas Métru _____
_____ qui ont avec luy sieur Souar avoir
signé et ledict Mounet a déclaré ne scavoir ecrire
ny signer de cet interpellé suivant l'ordonnance
signatures : G. Souart et paraphe _____ Métru et paraphe paraphe
G Rageot et

Transcrit par Pierre Monet GFA